

Le PLM de l'EPT Paris Terres d'Envol

L'EPT Paris Terres d'Envol est en train d'élaborer le plan local des mobilités (anciennement intitulé plan local de déplacement). Ce document stratégique définit la politique de mobilité au sein des 8 villes du Territoire avec comme objectif d'améliorer la mobilité de tous en développant des modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture). Il vise à préciser localement les grandes orientations retenues à l'échelle de la région Île-de-France. Il est composé d'un diagnostic, d'orientations et d'un plan d'actions.

Vous pouvez retrouver davantage d'information et les documents disponibles au lien suivant :

<https://www.paristerresenvol.fr/plan-local-de-deplacements>